



Une association SPV

# Avep'1fo

n°6 – Mars 2020

## L'AVEP1

ASSOCIATION VAUDOISE DES ENSEIGNANT-E-S DU CYCLE PRIMAIRE 1  
SPV, Chemin des Allinges 2, 1006 Lausanne

Vous convie à son Assemblée Générale  
le mercredi 1er avril 2020,  
de 14h00 à 17h00

à la salle de projection du collège Arnold Reymond à Pully<sup>1</sup>,  
ainsi qu'à l'apéritif qui suivra.

1. Message de la Présidente
2. Messages des invité-e-s
3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2019 <http://avep1.spv-vd.ch/#/ag>
4. Approbation du rapport d'activités 2019-2020
5. Rapport de la caissière et des vérificatrices des comptes
6. Elections des délégués à l'AD SPV
7. Discussion autour de la collaboration école-médecin
8. Message de la SPV
9. Dernières nouvelles
10. Divers

Les propositions individuelles peuvent être envoyées jusqu'au vendredi 20 mars 2020 à Gaëlle Gilliéron : [avep1@spv-vd.ch](mailto:avep1@spv-vd.ch)

Moment d'improvisation animé par la compagnie Love Boat d'Impro-Suisse.

**VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX À NOTRE AG !**

---

<sup>1</sup> Plan d'accès en quatrième de couverture

## NOTRE COMITÉ

Comme chaque année, les vives discussions qui ont eu lieu lors de nos différentes séances de comité nous ont permis de continuer nos batailles. La question des gestes médicaux, des effectifs de classe, de la collaboration entre les professionnels de la santé et les enseignant-e-s ainsi que d'autres thématiques nous ont bien occupées cette année. Nous cherchons toujours à traiter des problématiques liées aux 1-2P comme aux 3-4P. Nous assistons à plusieurs rencontres d'autres associations. Nous sommes en lien avec le comité cantonal de la SPV qui sollicite notre avis sur certains dossiers, comme la consultation sur le concept 360° ou sur la refonte des agendas des élèves et du cadre général de l'évaluation. Nous avons également tenu à vous informer au mieux de notre travail par le biais de nos newsletters.

Cette année, il n'y a pas eu de changement au comité. Nous avons continué à travailler à 6. Cependant pour que notre association puisse continuer à représenter toutes et tous les enseignant-e-s du premier cycle primaire ainsi que toutes les régions du canton, notre comité a toujours besoin de nouvelles et nouveaux membres.

Alors si vous êtes intéressé-e-s à nous rejoindre, contactez-nous ! [avep1@spv-vd.ch](mailto:avep1@spv-<u>vd.ch</u>)

## ARRÊTÉ DU TRIBUNAL FÉDÉRAL SUR LA GRATUITÉ SCOLAIRE

L'arrêté du 7 décembre 2017 rendu par Tribunal fédéral concernant la gratuité de l'école n'est pas passé inaperçu. Si le principe en lui-même ne peut être qu'applaudi, les conséquences de celui-ci, ou plutôt la gestion des conséquences de celui-ci par le canton et les communes, elle, n'a pas toujours été heureuse.

La recherche de solutions et les prises de décisions ont souvent été rendues ardues par les difficultés à trouver des « compromis canton-commune ». Le groupe de travail -dont fait partie la SPV- est actuellement suspendu, bloqué par cette problématique.

A Lausanne, le manque de clarté quant aux nouvelles directives sur l'utilisation des transports publics par les écoles a fait de gros dégâts. Depuis la rentrée scolaire d'août 2019, de nombreux et nombreuses enseignant-e-s ont dû renoncer aux sorties qu'ils et elles organisaient habituellement (musées, forêt, ...). Nous espérons que d'ici peu des solutions soient trouvées pour que cet arrêté ne fasse pas l'effet escompté inverse : préjudicier les élèves les moins favorisés en réduisant leur accès à des prestations pédagogiques, culturelles et sportives.

# COMPTABILITÉ

Suite à la résolution votée lors de notre AG du 29 mars 2017 « Pour une gestion réaliste des achats des enseignant-e-s », votre comité continue à travailler sur cette problématique. Nos réflexions se portent sur les difficultés rencontrées lors des commandes ou des remboursements, sur le travail des dépositaires et la gestion des économats et sur le fonctionnement de la plateforme DAFEO ou de la Direction des Achats et de la Logistique (DAL).

Nous avons notamment eu divers échanges de mails et un rendez-vous avec Madame Christine Bossuat, Directrice générale adjointe de la Direction Administration et Finances (DAF). Cette rencontre ayant suscité plus de nouvelles questions que de réponses, nous avons alors fixé un nouveau rendez-vous. Suite à plusieurs reports, nous avons décidé que pour plus d'efficacité et de clarté, ceci malgré notre grand plaisir à échanger avec Madame Bossuat, nous allions plutôt rédiger un courrier avec nos questions. Ce courrier, préparé en collaboration avec Gregory Durand président de la SPV, sera rédigé et envoyé par ce dernier. Un dossier qui demande de la patience, mais comptez sur nous : nous y restons attentives et nous vous tiendrons au courant des tenants et aboutissants de celui-ci.

## CONSULTATION SUR LE CADRE GÉNÉRAL DE L'ÉVALUATION

Comme vous le savez sans doute déjà, la DGEO travaille à la refonte du Cadre général de l'évaluation. Elle a mis sur pied une consultation en lien avec ce projet et s'est adressée aux professionnels des établissements ainsi qu'aux différents représentants des syndicats. Malgré un délai très court pour faire nos remarques, votre comité s'est penché sur ce sujet et a relevé les points suivants:

Portée et contenu du CGE : Nous sommes favorables au fait que le CGE se focalise sur l'évaluation sommative et les conditions de promotions. Tous les autres documents devraient alors avoir une valeur indicative. Aucun autre document ne pourrait être imposé par les directions (notamment pour l'évaluation en 1-2P). Nous trouvons également qu'il est important que les rappels à la loi et les règlements se trouvant dans le CGE soient conservés.

Système de groupe de disciplines : Nous avons relevé ici que nous trouvions inutile de mettre des appréciations sur les branches autres que le français et les mathématiques en 3-4P. A quoi bon évaluer ces branches alors que celles-ci ne sont pas prises en compte pour les conditions de passation en 5P.

Fréquence des évaluations : L'AVEP1 s'est « battue » plusieurs années afin que le nombre de TS diminue ! Nous sommes donc très heureuses de voir que le nombre

de TS pour les 4P serait diminué de 1 pour chaque discipline, comme c'est déjà le cas pour les 3P.

Nous sommes favorables à la suppression des TA afin que les enseignant-e-s prennent moins de temps à évaluer et donc plus de temps à enseigner. En cas de maintien des TA, nous trouvons important qu'il y ait une clarification entre TS et TA et surtout que les enseignants soient libres de les clôturer au semestre ou à la fin de l'année.

Programme personnalisé : Nous pensons qu'il est important qu'il y ait une harmonisation des pratiques dans les établissements et donc que leur degré d'autonomie soit faible. Nous relevons également que le programme personnalisé devrait être mis en place par un enseignant spécialisé. Enfin, nous pensons qu'il ne devrait pas être limité à certaines branches.

Devoirs à domicile : L'AVEP1 se pose la question de la nécessité des devoirs écrits, tels que les fiches, au cycle 1. En effet, les élèves ne sont pas autonomes et ne sont pas encore lecteurs. Ils demandent une grande implication de la part des parents. Ils sont source d'inégalité entre les élèves (parents allophones, illettrés vs parents impliqués, présents, francophones, ...) et peuvent être source de conflits aussi dans les familles. Les devoirs devraient être faits obligatoirement gratuitement dans les établissements pour diminuer les inégalités et privilégier les moments en famille plus sereins. Actuellement dans certains établissements, les devoirs surveillés sont payants, et ce sont les familles qui n'ont pas les compétences pour aider leurs enfants dans les devoirs qui n'ont, en plus, pas les moyens financiers de les payer. Même s'il y a des aides, les parents ne les demandent pas, car ils ne le savent pas ou ne sont pas capables de s'exprimer ou de faire des demandes écrites complexes en français pour obtenir ces aides. De manière générale, que ce soit en matière d'évaluation ou de devoirs, le cycle 1 a ses spécificités et nous ne pouvons pas avoir les mêmes exigences et nous calquer sur le même fonctionnement que les autres cycles.

## ABC BOUM !

Cette année, l'AVEP1 a, à nouveau, proposé la formation ABC Boum ! aux membres de l'association. Victimes de leurs succès, les places disponibles ont très rapidement trouvé preneuses. Cette formation en graphomotricité s'est déroulée durant deux jours dans les locaux de l'établissement de Prélaz, au plus grand bonheur des participantes. L'objectif de cette méthode est d'enseigner l'écriture en associant à chaque geste un son. Chacun des mouvements raconte une histoire, c'est une approche ludique qui permet à l'enfant de comprendre et d'intérioriser chaque geste. La formation ABC Boum ! aura à nouveau lieu les 17 et 18 septembre 2020. Les inscriptions seront

prises durant l'AG lors d'un tirage au sort. Pour les intéressé-e-s, rendez-vous donc, le 1er avril prochain au collège Arnold Reymond à Pully.

## FORMATION CONTINUE À LA HEP

« L'offre de formation continue attestée vise l'actualisation des connaissances, le développement des compétences professionnelles et le renforcement de l'efficacité de l'action de toutes les actrices et acteurs du système éducatif ». Ainsi est libellé le but de la formation proposée par la HEPL.

Lors d'une de nos réunions de comité, nous avons abordé la question des formations continues proposées au catalogue. Même si celles-ci y sont nombreuses et variées, il nous a semblé constater parfois une très grande disparité dans l'offre entre certains domaines (informatique et formation aux médias versus sciences de la nature par exemple). En comparant l'offre de formation avec celle proposée par la HEP Bégues, il s'est avéré que ce ratio était inversement proportionnel.

Il nous est apparu également que certaines formations, pourtant complètes à chaque fois, donc visiblement appréciées et utiles n'avaient pas été reconduites ou alors avaient été considérablement réduites.

Pour trouver réponse à ces questionnements, nous avons donc pris contact avec Madame Chevalier pour évoquer le choix des formations et connaître la marge de manoeuvre existant, pour autant qu'il y en ait une et savoir si une consultation des besoins et envies des enseignant-e-s serait envisageable.

Une synthèse des réponses apportées vous sera faite dès que la rencontre aura eu lieu.

## DERNIÈRES NOUVELLES

Le comité n'a pas eu de répit cette année encore ! Bien sûr de nouveaux sujets ont alimenté nos rencontres, mais il est primordial pour nous de suivre les dossiers jusqu'au bout, notamment concernant la résolution 2019 « Pour des remplacements de qualité ». Un groupe de travail est en train de se former à la DGEO. La confirmation de Madame la Cheffe du Département nous conforte dans notre besoin de réfléchir à cette question. La SPV dont au moins un membre du comité de l'AVEP1 souhaite bien évidemment faire partie de ce groupe de travail.

Nous avons également les effectifs de classe dans notre ligne de mire. Les premiers chiffres, élaborés par le département et transmis lors d'un GT LEO en octobre 2019, confirment le fait qu'un certain pourcentage de classes de 1-2 ne suivent pas la règle générale de la fourchette 18-20 élèves par classe. La prochaine réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation de la

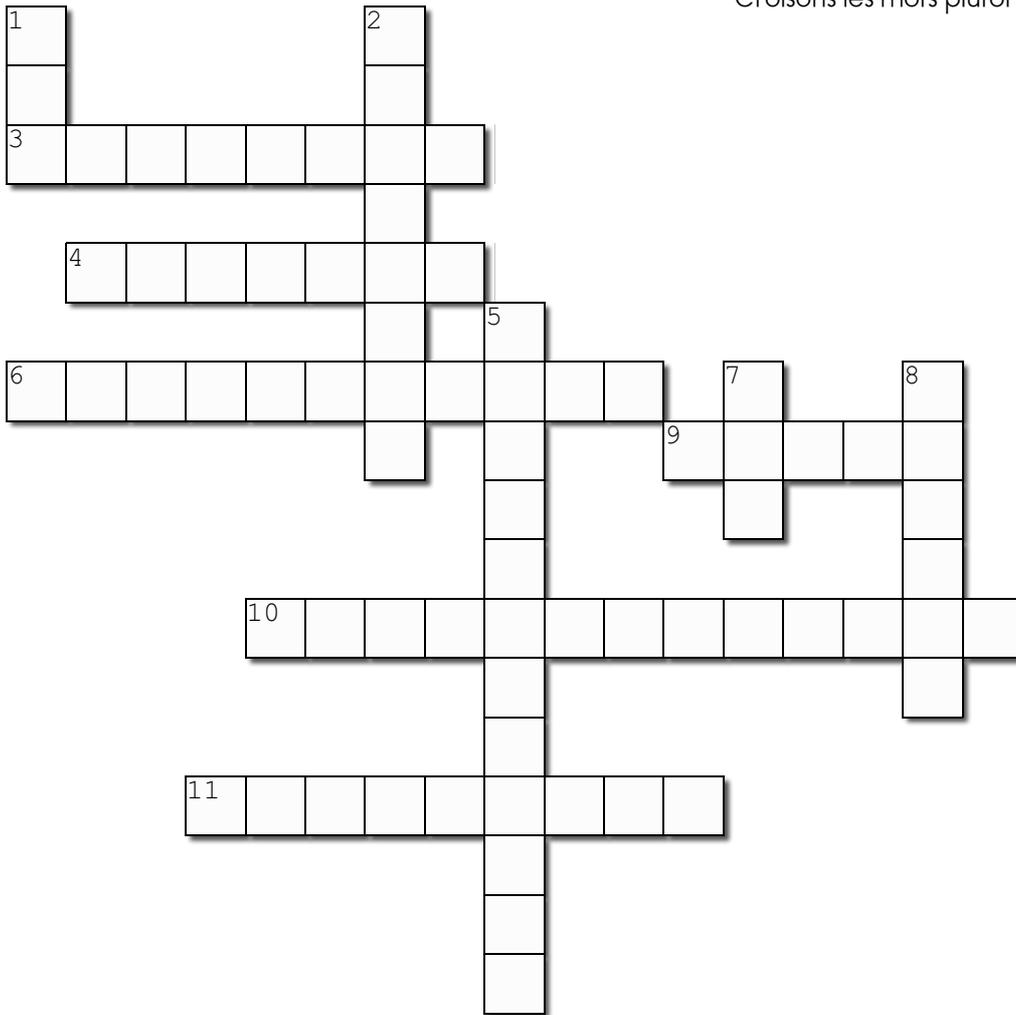
députée Sylvie Podio donnera une vision claire des effectifs de classe dans le Canton de Vaud. Le comité AVEP1 restera extrêmement attentif à ces chiffres et interviendra au besoin avec la SPV. Pour rappel, l'AVEP1 demande des effectifs de 16 élèves dans les classes de 1-2P. Ainsi, l'AVEP1 continuera son combat, pour faire entendre les arguments de sa résolution 2017 « Pour des effectifs de classe cohérents ». Puis, notre comité s'est également penché sur la collaboration école/médecin. Au terme de nombreuses discussions, d'élaboration de concepts, de résolutions, de courriers, nous avons pris le parti d'inviter des personnes en lien avec le milieu médical à notre assemblée pour leur parler directement de notre quotidien, de nos contraintes, de nos besoins et de nos difficultés. Ainsi, nous espérons pouvoir clarifier le rôle de chacun et obtenir des réponses à nos questions. Une newsletter, à ce sujet, vous parviendra avant l'assemblée.

## IMPROVISATION

Cette année, pour changer un peu, et, car ce n'est pas commun que notre AG ait lieu un 1er avril, nous avons pensé que terminer la partie statutaire par un moment de détente et de rire serait une bonne idée. C'est ainsi que nous avons invité la compagnie Love Boat d'Impro-Suisse. Nous espérons que vous apprécierez ce moment autant que nous, et nous nous réjouissons de vous y voir !

# Spécial AG

Croisons les mots plutôt que le fer...



## Vertical

1. Homonyme d'un plat typique indien à base de lentilles mais légèrement moins digeste ... On déguste !
2. Nombreux en payent le prix fort depuis qu'un arrêté à son sujet a été rendu ...
5. Pour celle-ci, il y avait bien plus de retard que pour celle chez le médecin ...
7. A ne pas confondre avec un fameux groupe de Hip Hop de Marseille ...
8. Groupuscule non armé de 6 drôles de dames désireuses d'en accueillir d'autres ...

## Horizontal

3. Nom de l'équipe d'Improvisation qui va vous faire rire, parce que le rire, c'est bon pour la santé ...
4. On se bat pour cette formation. A quand les hunger games pour obtenir sa place ? Seulement 20 élu.e.s...
6. On en prend en général pour la nouvelle année, mais à l'AVEP1, elles sont votées ...
9. Homonyme d'un vêtement qui symbolise la plage et les vacances mais nettement moins prometteur de bon temps ...
10. Nous maintiennent en forme pour les éviter...
11. Ont tendance à suivre la courbe du climat ... Ils sont chauds, chauds, ... Trop élevés, on sue ...

# PLAN D'ACCES



COLLÈGE ARNOLD REYMOND, CH. DU FAU-BLANC 15, 1009 PULLY

- avec le bus 9 arrêt Clergère,
- avec le bus 4 arrêt Pully-Gare,
- avec le bus 25 arrêt Pully-Gare qui relie la station de métro Délices,
- par le train gare de Pully-Centre et gare de Pully-Nord.
- Parking de Pully-Centre qui se situe sous le centre commercial de la gare.